

Charles de Montalembert 1810-1870

Les combats d'un catholique pour la liberté

Palais du Luxembourg, le 6 novembre 2010

LES DEUX CENTS ANS DE CHARLES DE MONTALEMBERT

Pour le bicentenaire de sa naissance, l'association des amis de Montalembert a souhaité organiser un colloque sur l'œuvre et la personnalité exceptionnelle de l'écrivain et homme politique Charles de Montalembert. Ce colloque se tiendra à la croisée de l'histoire, de la philosophie et de la théologie.

A travers quatre régimes successifs, de la Restauration au Second empire, Montalembert a consacré sa vie au rapprochement de l'Eglise catholique et des idées libérales issues de la Révolution française. Pair de France puis député avant d'être mis à l'écart par Napoléon III, ce grand parlementaire a bataillé avec fougue pour des causes aussi diverses que l'abolition de l'esclavage, les droits sociaux, les nationalités opprimées ou la défense du patrimoine. Créateur en 1831 de la première école libre, il a été le véritable père de la Loi Falloux de 1850 instaurant la liberté de l'enseignement. Irréductiblement catholique et libéral (entendu ici comme défenseur de la liberté), son parcours indépendant, qui le vit s'affronter tantôt au déisme anticlérical d'un Victor Hugo et tantôt au catholicisme intransigeant d'un Louis Veuillot, constitue un exemple politique qui demeure plus que jamais d'actualité.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE*

I. Le Journal intime de Montalembert, une source majeure de l'histoire du XIX^e siècle.

Nicole Roger-Taillade, historienne, maître de conférence à l'Université de Toulouse II, co-éditrice, avec Louis Le Guillou, de la publication du Journal intime inédit de Montalembert.

II. Montalembert en Franche-Comté.

Claude-Isabelle Brelot, historienne, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Lyon II.

III. Le rôle des catholiques libéraux dans la genèse de la séparation de l'Église et de l'État.

Jacqueline Lalouette, historienne, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Lille 3, membre de l'Institut Universitaire de France.

IV. L'action de Montalembert en faveur du patrimoine.

Françoise Bercé, inspecteur général du Patrimoine.

V. Les relations de Guizot avec Montalembert et les catholiques libéraux.

Laurent Theis, historien et éditeur.

Débat

Déjeuner-buffet dans la salle René Coty

VI. Montalembert, orateur politique.

Bernard Le Drezen, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de Lettres, doctorant à l'Université de Paris IV, prépare une thèse sur « L'éloquence parlementaire sous la II^e République ».

VII. La place du catholicisme libéral dans la pensée politique du XIX^e siècle.

Lucien Jaume, philosophe, politiste, professeur à l'Ecole des hautes études de Sciences Politiques, directeur de recherche au CEVIPOF-CNRS.

VIII. Montalembert et l'Angleterre.

Christopher Guyver, historien, University of Sussex.

IX. Le chrétien libéral face au relativisme.

Père Jean-Michel Garrigues o.p., professeur à l'Université de Fribourg, théologien et Philosophe

Débat

Conclusion

Coordinateurs

Antoine de Meaux, écrivain, Eugène de Montalembert, musicologue et professeur.

*L'ordre des interventions n'est pas encore définitivement arrêté.

MODALITÉS PRATIQUES

Identité

Les règles de sécurité étant très strictes : la carte d'identité (ou passeport) encore valable, ainsi que l'invitation, sont indispensables pour pouvoir se présenter au Palais du Luxembourg.

Participation aux frais

10 € par personne (gratuit : moins de 26 ans, universitaires, chômeurs, clergé et religieux[ses])

20 € par personne pour le déjeuner

Transports

RER B (Luxembourg)

Bus : 58, 84, 89 et aussi 21, 27, 38, 63, 70, 82, 85, 86, 87, 96.

Parkings

Il existe des parcs publics situés sous la place Saint-Sulpice et sous le Marché Saint-Germain.

Il est rigoureusement impossible de laisser stationner les véhicules dans l'enceinte du Palais du Luxembourg.

Plus d'informations

Site internet : www.charlesdemontalembert.net